

2025-45

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DROME  
Mairie de REAUVILLE

## DÉLIBÉRATION N°2025-06-16-30 CONSEIL MUNICIPAL du 16 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize juin à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation : 10 juin 2025

Nombre de Conseillers en fonction : 11

Présents : Monique ALLÈGRE ; Laure BOUDON ; Christian BERNARD ; Jean Luc FAUCON ; Marc GASSER ; Lauriane MOINE ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE.

Absents excusés : Nathalie BERNARD donne procuration à Christian BERNARD, Gérard CHEVRIER donne procuration à Monique ALLÈGRE, Joan PUYRAIMOND donne procuration à Norbert PERRIN.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Christian BERNARD est désigné secrétaire de séance.

### **OBJET : Etat d'assiette coupe 2026**

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. Esteller de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asséoir en 2026 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2026 présenté ci-après :

#### ETAT D'ASSIETTE :

Parcelle	Type de coupe	Volume présumé réalisable (m3)	Surf (ha)	Année prévue aménagement	Année proposée par l'ONF	Année décidée par le propriétaire	Proposition de mode de commercialisation par l'ONF					Mode de commercialisation – décision de la commune	Observations
							Vente pub.	Vente pub. UP	Contrat d'appro	Autre gré à gré	Délivrance		
néant	néant	néant	néant								Néant		

En cas de décision du propriétaire de **REPORTER** ou **SUPPRIMER** une coupe, **MOTIFS** : (cf article L 214-5 du CF)

- Affouage en cours
- Pas de besoin immédiat
- Pas de volonté commerciale

**VOTE :**                      8 + 3 POUR                      0 CONTRE                      0 ABSTENTION

Le secrétaire,  
Christian BERNARD

Le Maire,  
Norbert PERRIN

Rendu exécutoire par transmission  
au contrôle de légalité le 18 JUIN 2025

Affiché le 18 JUIN 2025 NP

Délib-2025-06-16-30 – Etat d'assiette des coupes 2026

